

Codevi Infos

« le Codevi vous souhaite une très bonne année 2017 »



Villiers-sur-Grues

Jacques Alain Bénisti vit sur une autre planète...

par Alain, Bernard, Claude, Didier, Jérôme, Lucienne, Nicole, Pierre
du comité de rédaction du Petit Journal du Codevi

Comme chaque année, le député maire de Villiers présente ses vœux aux villiérains dans la salle Georges Brassens devant une brochette d'élus et de représentants des autorités locales qui se rendent la pareille tout au long du mois de janvier... L'opposition ne peut pas intervenir dans cette cérémonie peu démocratique qui se veut pourtant républicaine !

Lors de ses vœux à la population Monsieur Bénisti nous sert chaque année le même discours...

Le maire dépeint sa ville à la manière des promoteurs immobiliers lorsqu'ils affirment :

« Villiers bénéficie d'une vie agréable grâce à un centre ville aux allures briardes qui est resté un village et aux nombreux commerces et services de proximité, répondant à tous les besoins du quotidien ! Sa qualité de vie passe également par la richesse de ses espaces verts ».

...Incroyable description pour qui vit à Villiers !

Il magnifie son bilan en affirmant par exemple...

« que grâce à une gestion rigoureuse, nous sommes désormais sur la voie du désendettement »

...Surréaliste ! alors que Villiers figure toujours parmi les villes les plus endettées de France et que sa dette a doublé en 15 ans passant de 35 millions d'euros en 2000 à 69 millions en 2015 et que le refinancement de plusieurs emprunts toxiques pourrait aggraver le montant global de la dette villiéraine.

Il vante « sa » réussite future en vendant du rêve aux villiérains :

« le nouveau quartier Marne Europe constituera le nouveau pôle d'affaires autour de la future gare, avec le centre des Congrès. Un hôtel et une salle de spectacles de 2300 places dans le centre des congrès qui accueilleront des spectacles d'envergure nationale !!! avec 3000 emplois pour les villiérains »

...en oubliant de préciser que ce futur quartier ne sera pas achevé avant une dizaine d'années, qu'il ne profitera qu'à très peu de Villiérains, qu'il accueillera plusieurs tours dont une de 55 mètres de hauteur ! et menacera directement la survie des quartiers pavillonnaires voisins (Luats, Boutareines, Château) tout en générant des nuisances graves dues au bétonnage massif (pollution de l'air, pollution sonore, aggravation des problèmes de circulation et de stationnement, suppression d'espaces verts comme le golf...)

Le maire de Villiers ne manque jamais de mettre en avant...

« son combat incessant pour rendre la ville toujours plus attirante en matière de cadre de vie, de voirie, de sécurité, de propreté, de protection des zones pavillonnaires, d'éclairage public, d'implantation de commerces de qualité, »

Il oublie qu'il est maire depuis 21 ans et ne voit pas dans quel état se trouve Villiers par rapport au dynamisme des villes voisines.

Il n'oublie également jamais d'affirmer...

« que les nouvelles constructions vont attirer des populations qui contribueront aux ressources de la ville car aujourd'hui seuls 30% des foyers Villiérains paient l'impôt en totalité et qu'il faut inverser cette tendance »

La réalité est tout autre : d'après les derniers chiffres publiés par l'INSEE, en 2013, 66,3% des ménages fiscaux de Villiers payaient l'impôt contre 67,8% pour la moyenne des communes du Val-de-Marne.

« Monsieur Bénisti, les villiérains ne se reconnaissent pas dans le tableau que vous dressez de Villiers-sur-Marne. Ils constatent amèrement tous les jours... »

⇒ **le montant exorbitant des impôts locaux qu'ils paient.** sans rapport avec la qualité de vie. La taxe d'habitation a augmenté de près de 50% en 10 ans à Villiers !

⇒ **le bétonnage intensif de leur ville** : des dizaines de pavillons dont beaucoup de meulières sont détruits, des milliers de m2 de jardins remplacés par des murs de béton, des centaines d'arbres abattus (rien que dans le quartier des Stades, plus d'une cinquantaine d'arbres remarquables abattus ou sur le point de l'être)

⇒ **l'urbanisation en cours entraine la destruction de nombreux jardins et l'abattage des arbres** et perturbe également l'habitat, la nidification et l'alimentation des petits oiseaux (mésanges, merles etc.) Nous constatons tous, leur raréfaction dans tous les quartiers proches des chantiers. A l'inverse, les prédateurs tels les corneilles et corbeaux prolifèrent à leurs dépens. De plus, le bétonnage intensif réduit les surfaces perméables augmentant les risques d'inondation des caves et des logements.

⇒ **le manque de places de stationnement de plus en plus criant** dans de nombreuses rues.

⇒ **l'augmentation insupportable des embouteillages** aux heures de pointe générant des pollutions de l'air, sonores etc.

⇒ **l'explosion de la spéculation immobilière** et des fortes pressions opérées par certains promoteurs pour contraindre les villiérains à leur vendre leur maison ;

⇒ **l'aggravation de la désertification commerciale** (2 boucheries traditionnelles pour une vingtaine d'agences immobilières, quasi absence de commerces de bouche de qualité - pas de charcuterie, ni de poissonnerie -, pas de librairie, pas de boutiques qui donnent envie mais abondance de magasins de produits bas de gamme)

⇒ **le non respect des recommandations émises par le commissaire enquêteur** dans le cadre de la modification du PLU

⇒ **l'insécurité croissante et le mauvais éclairage public, la saleté, l'insalubrité, la prolifération des rats, l'absence de déchetterie** etc.;

⇒ **La vision déplorable de certaines portes d'entrées de ville** : campements sauvages, dépôts d'ordures non ramassées depuis des années sous le pont de l'A4 en direction de Noisy

⇒ **l'absence de prise en compte des besoins des personnes à mobilité réduite** : l'état dégradé de nombreux trottoirs ne permet pas la circulation en sécurité des personnes à mobilité réduite et le passage des poussettes. Les nouveaux immeubles sont construits au ras des trottoirs qui demeurent très étroits. Le maire n'a pas profité des constructions nouvelles pour élargir les trottoirs et les chaussées en créant de nouveaux alignements ;

⇒ **l'absence de démocratie locale** : un maire plus à l'écoute des promoteurs que des villiérains, un maire violent récemment mis en examen pour diffamation envers le Codevi...;

⇒ **la raréfaction de l'offre de médecins** et la fermeture du seul radiologue de la ville (AMBO) rue du Général Leclerc. Les médecins généralistes ne prennent plus de nouveaux patients et la moitié d'entre eux envisageraient de prendre leur retraite dans les cinq ans à venir. Pas de centre médical, facile d'accès et de stationnement

⇒ **la pauvreté et la banalité affligeante des illuminations de Noël** comparées à celle des villes voisines ;

A vous de compléter cette liste...

« Un peu de lucidité Monsieur Bénisti, les villiérains ne supportent plus la dégradation de leur cadre de vie. Redescendez sur terre et écoutez vos administrés ! »

Bulletin d'adhésion et/ou de simple soutien à l'action engagée par le CODEVI

à retourner à CODEVI - 29 rue Louis Lenoir 94350 Villiers-sur Marne (boîte aux lettres extérieure)

Joindre un chèque à l'ordre de CODEVI : **adhésion simple (15 €) - couple (20€)**

Je désire ADHERER au Codevi

Je soutiens financièrement l'action du Codevi SANS ADHERER

Je joins un chèque d'adhésion et/ou de soutien à l'ordre du CODEVI de...

5 euros 10 euros 15 euros 20 euros 50 euros autre __ euros

Nom et Prénom

adresse

Email :

@

Date et signature

Le Comité de défense de Villiers et de ses habitants est une association de défense de l'environnement (Loi 1901)

Site Internet et forum de discussion : www.codevilliers.fr

Email ; info@codevilliers.fr Téléphone : 06 10 05 95 56